

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Convocation : 22/03/2024

Affichage liste délibérations : 29/03/2024

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT :** Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 **SECRÉTAIRE :** Monsieur GUENON

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihia LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Loïc MEZIK

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

ABSENTS

Monsieur Ali SEMARI ; Madame Edwige MOIOLI ; Madame Sonia BRAHMI

DEL20240328_16

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION GIVORS MÉMOIRE

RAPPORTEUR : Loïc MEZIK

Givors Mémoire, association givordine à vocation solidaire, a été créée en 2018 dans l'objectif :

- de développer des actions sur le devoir de mémoire et une meilleure connaissance de l'histoire ;
- d'œuvrer à la solidarité entre les générations et les pays ;

- de favoriser les rencontres pour rompre l'isolement et le repli sur soi ;
- d'encourager la mise en place d'activités culturelles et de loisirs ;
- d'accompagner les familles dès la survenance d'un décès dans les démarches d'organisation des obsèques.

L'association organise une soirée culturelle et caritative le 7 juin 2024 au profit des habitants de Gaza.

Le programme de la soirée est le suivant :

- représentation de l'association culturelle et méditerranéenne sur le thème de la poésie ;
- lecture de poème d'un auteur palestinien accompagnée par un musicien ;
- prise de parole du Collectif 69 Palestine et Union Juive pour la paix avec des témoignages de médecins.

La totalité des fonds récoltés lors de cette soirée dont le prix de l'entrée est fixé à 5 euros sera reversée par l'association Givors Mémoire aux Gazaouis par l'intermédiaire du Collectif 69 Palestine et Union Juive pour la paix.

Considérant que les associations participent au développement du territoire, créent du lien social, des liens de solidarités et répondent à des besoins,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

30 VOIX POUR

2 VOIX CONTRE

Monsieur RIVA ; Madame BODARD

DÉCIDE

- D'ALLOUER une subvention de 500 € à l'association Givors Mémoire ;
- DE DIRE que cette dépense sera imputée au budget 2024 de la commune.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre GUENON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Direction des sports et de la vie associative

Service « Vie Associative »

Demande de subvention exceptionnelle

1/ Nom – Dénomination

Sigle de l'association : GIVORS - MEMOIRE

Site Web :

Adresse mail de l'association : givors.memoire@gmail.com

2/ Numéro Siret : 8171918101614101001161

3/ Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W1619110191114161

4/ Adresse du siège social : Maison des associations : 8 Rue Jean Ligonnat

Code postal : 69700 Commune : GIVORS

5/ Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : SEMARI Prénom : ALI

Fonction : PRESIDENT

Téléphone : 06 61 95 15 84 Courriel : inames@icloud.com

6/ Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

7/ Assurance en Responsabilité Civile de l'association

Compagnie : MAAF N° sociétaire : 690248210

Adresse : 4 Rue Robespierre 69700 GIVORS

8/ Objet de la demande

Intitulé du projet : Soirée culturelle et caritative

Objectifs : Récolter des fonds pour soutenir les habitants de GAZA (Palestine).

Description : des artistes se produiront le 7 juin 2024 au théâtre de Givors avec des discours de partenaires

Budget prévisionnel de l'action :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, Entrées prestations de services	1000€
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
DONS de l'excédent à un organisme caritatif	1050€	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations	TVG N.V		
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires PRESCRIPTION ARTISTES	450€		
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou de Givors d'agglomérations	500€
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre - N.V	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
Affiliations, achats de licences		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières (Intérêts d'emprunts, agios)		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles (amendes, pénalités)		77- Produits exceptionnels (dons)	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	1500€	TOTAL DES PRODUITS	1500€
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

TVG - Théâtre des Vieux Givors

La subvention sollicitée de **.500. €**, objet de la présente demande de représentation
total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

de représente 

Je soussigné(e) (nom, prénom) **SEMARI ALI**

Représentant(e) légal(e) de l'association **PRESIDENT DE**

..... **GIVORS MEMOIRE**

Fait le: **19 Février 2024** à **Givors**

Signature et cachet :

GIVORS-MEMOIRE
(EDMAKIRA)
8, rue Jean Ligonnat
69700 GIVORS
Tél. 06.61.95.15.84 / 07.68.31.03.26



La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20240328-DEL20240328_16-DE